

Exercice sur le cours donné les 26 et 27 mars 2020

Vous avez juste à noter le n° de la question et répondre par mail en reprenant la question dans la réponse.

La citoyenneté romaine

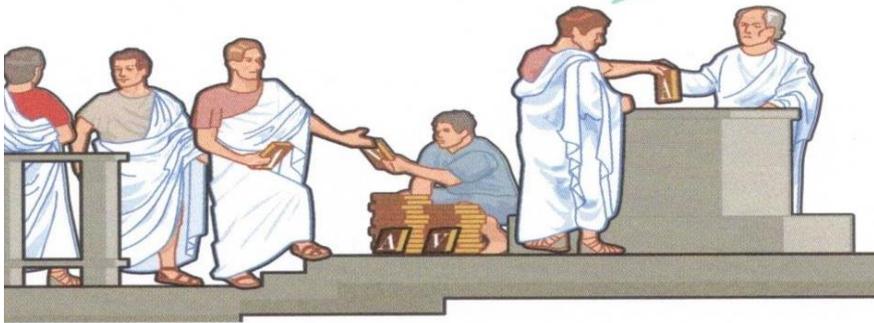
Sous la République, la citoyenneté romaine concerne les hommes nés de parents citoyens et elle est réservée à une minorité. Progressivement, elle est donnée à l'ensemble des habitants de l'Italie. Les femmes et les esclaves en sont exclus.

Je suis Marcus Caius Tullius, citoyen romain et, à ce titre, je porte la toge. J'ai le droit de vote dans les Comices (assemblées du peuple) et je peux être candidat aux magistratures. J'ai le droit de faire valoir mes droits en justice. Je dispose aussi du droit de propriété protégé par l'État et du droit de me marier. Mais j'ai aussi des devoirs envers l'État. Je dois me faire recenser, faire mon service militaire, payer l'impôt et participer aux cultes religieux.



- 1) Dans le texte de l'image 1:
 - Liste les droits d'un citoyen romain
 - Liste ses devoirs
- 2) Quel est le vêtement réservé aux citoyens romains ?
- 3) D'après l'image 2 (page 2), comment nomme-t-on chaque groupe de citoyens à Rome ?
- 4) D'après l'image 2, où le citoyen dépose-t-il son bulletin de vote ?
- 5) D'après l'image 2, quand arrête-t-on le vote ?
- 6) A l'aide de l'ensemble des documents (1 et 2), pourquoi peut-on dire que l'obtention de la citoyenneté romaine est limitée ?
- 7) Dans la république romaine, les citoyens sont-ils égaux ? Justifie ta réponse.

Je fais partie d'une centurie (groupe) de citoyens riches et je vote dans les premiers. Aujourd'hui, je participe au vote d'une loi. Je passe sur le pont des suffrages au bout duquel je reçois deux tablettes : l'une marquée d'un « V » pour *oui* et l'autre d'un « A » pour *non*. Je vais ensuite déposer la tablette choisie dans l'urne. Dès que la majorité est atteinte le vote s'arrête. Les centuries des citoyens pauvres ne votent jamais.



2

Bon courage !